

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Actualités](#)

DGTL - Lettre d'information - 07/21

Publié le 08.07.2021 - [#Cadastre et géoinformation](#) (<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/?category=126&cHash=1ae7ee94ecf6a96f6aeda57fe60fc877>), [#Aménagement du territoire](#) (<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/?category=125&cHash=6abd797f8434c01e6b8de87bc1281ed0>) et [#Permis de construire](#) (<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/?category=83&cHash=48ec0288597c331219d4530b37f616b1>)

Découvrez la Lettre d'information de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), édition de juillet 2021.

Nous vous souhaitons un bel été !

PARTAGER LA PAGE

Stratégie cantonale des surfaces d'assolement 2021-2024

Le Conseil d'Etat s'est doté d'une nouvelle Stratégie cantonale des surfaces d'assolement (SDA) pour la période 2021-2024. Dans la continuité de la précédente, elle définit le travail à mener ces prochaines années pour répondre aux exigences du plan sectoriel de la Confédération révisé, entré en vigueur en 2020.

Par ailleurs, dans sa séance du 7 juillet 2021, le Conseil d'Etat a procédé à une nouvelle priorisation des projets empiétant sur des SDA. Il a ainsi mis à disposition 8.18 hectares de SDA pour la mise en vigueur de plans d'affectation, notamment celui de la Poissine à Grandson. Par ailleurs, une emprise temporaire complémentaire de 1.36 ha pour l'extension de la gravière de L'Essert à Valbroye a été autorisée. Suite à cette 8^e priorisation, la marge cantonale par rapport au contingent cantonal de 75'800 hectares de SDA s'élève à 187 hectares.

Bilan positif des cinq premières années de l'enquête sur les résidences secondaires

L'Office fédéral du développement territorial a publié l'enquête 2020 sur les résidences secondaires. Actuellement 21 communes vaudoises sont au-dessus du seuil des 20% admis par la loi. Cette enquête annuelle a commencé en 2016. Depuis, le nombre de communes du canton dépassant les 20% de résidences secondaires a diminué de moitié. En effet, 21 communes sont au-dessus du seuil des 20%, au lieu de 40 en 2016.

Redimensionnement des zones à bâtir: délai au 20 juin 2022

Les 169 communes devant redimensionner leurs zones à bâtir ont un délai au 20 juin 2022 pour soumettre leur plan d'affectation révisé à l'approbation du Département des institutions et du territoire. La DGTL se tient à disposition des communes concernées pour les accompagner dans leurs démarches.

Mise à jour de fiches d'application

La fiche [\[Comment traiter les zones à bâtir d'habitation et mixtes excédant les besoins à 15 ans? \(PDF, 197 Ko\)\]](#) (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/amenagement/Fiches_application/Principes_d_am%C3%A9nagement/21.06.08_Fiche_Traiter_zones_a_batir_excedant_besoins.pdf) a été mise à jour. Des précisions ont été apportées sur le traitement des petites zones à bâtir isolées. La fiche [\[Comment obtenir une indemnisation en cas de déclassement d'un terrain? \(PDF, 185 Ko\)\]](#) (https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/amenagement/Fiches_application/Procedure/21.05.01_Fiche_Comment_obtenir_indeemnisation.pdf) a été mise à jour suite à la modification de la procédure de demande d'indemnisation devenue administrative.

Cinq films pour découvrir le hors zone à bâtir

Il y a une année, le canton de Vaud et plusieurs partenaires ont lancé une série de films sur les constructions et installations hors de la zone à bâtir. Ces films, disponibles sur le site www.hzb-bab.ch (<http://www.hzb-bab.ch>), permettent de saisir les différents aspects de cette thématique relevant du droit fédéral.

LIDAR 2019: mise à jour de la reconnaissance automatique des limites de la forêt

L'actualisation de la reconnaissance automatique des limites de forêt (RALF) est disponible à la commande sur VIAGEO, le nouveau portail de l'ASIT. La mise à jour du produit RALF est dérivée des nouvelles données altimétriques LiDAR 2019.

Contact

Pour s'inscrire à cette Lettre d'information, ou s'en désinscrire, ou pour toute autre demande, nous vous remercions d'utiliser l'adresse [\[info.dgtl\(at\)vd.ch\]](mailto:info.dgtl(at)vd.ch) ([javascript:linkTo_UnCryptMailto\('gempxs.mrjs2hkxpDzh2g!'\);](mailto:info.dgtl(at)vd.ch)).